

LETTRE DU PRESIDENT DE L'EXECUTIF DE L'ETAT ALGERIEN  
au  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

---

EXECUTIF PROVISOIRE  
DE  
L'ETAT ALGERIEN

---

*Rocher Noir, le 3 juillet 1962.*

*Le Président*

*Monsieur le Président,*

*J'ai l'honneur, au nom de l'Exécutif Provisoire Algérien, de vous accuser réception de votre message et de prendre acte de la reconnaissance officielle, par la République française, de l'Indépendance de l'Algérie.*

*Conformément au chapitre 5 des déclarations d'Evian du 19 mars 1962, l'Exécutif Provisoire a ainsi reçu ce jour transfert des compétences afférentes à la souveraineté sur le territoire algérien.*

*Je vous remercie des vœux sincères que vous formulez à l'adresse de l'Algérie et j'exprime à mon tour, au nom de l'Exécutif Provisoire, en cette journée historique, des vœux sincères pour la France et pour une coopération féconde et prospère entre nos deux pays.*

*Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.*

**A. FARES.**

**Général DE GAULLE**  
*Président*  
*de la*  
**République Française**